

m/s

médecine|sciences 1986; 2 : 480-1

## ÉVOLUTION DE LA BIO-ÉTHIQUE

---

**Jean Bernard**

*de l'Académie française,  
de l'Académie des  
sciences.*

---

**L'**homme a acquis, ou est en passe d'acquérir, trois maîtrises : la maîtrise de la procréation, la maîtrise de l'hérédité, la maîtrise du système nerveux. Ces trois maîtrises posent de graves problèmes d'éthique.

Ou plus exactement de morale. Mais nos sociétés n'aiment pas le mot morale qui leur paraît poussiéreux ou contraignant. D'où le succès de l'éthique. Ethique dont les sens en grec sont divers, le plus commun étant science de la morale, mais qui est devenu synonyme de morale.

Embarrassées par ces problèmes nouveaux, nos sociétés en ont tour à tour confié l'étude, et la solution éventuelle, aux médecins (accusés tantôt d'incapacité et tantôt d'excès de pouvoir), aux malades (gloire au consentement éclairé), aux familles (avec toutes les embûches de la comédie bourgeoise), aux lois (périmées à peine promulguées; la science va plus vite que l'homme) et finalement à des groupes d'hommes et de femmes appelés comités d'éthique.

Il est plusieurs formes cliniques des comités d'éthique :

(1) Les comités dociles, préfabriqués de façon à rendre des avis exactement conformes aux désirs, aux intérêts de ceux qui les ont créés.

(2) Les comités ad hoc qui ont pour mission de résoudre un problème précis et disparaissent quand l'étude est terminée.

(3) Les comités doués d'un pouvoir financier, tel le comité d'éthique de l'Inserm qui pouvait confirmer ou refuser l'attribution des crédits de l'organisme aux équipes présentant un projet de recherche.

(4) Enfin, le comité national créé en France en 1983 et assez différent des comités antérieurs.

Différent à plusieurs titres. D'abord, par sa composition. Pour une part, médecins et biologistes. Pour une autre part, théologiens, représentants de diverses familles spirituelles, philosophes, sociologues, moralistes, juristes, membres du Parlement. Ensuite, par son absence de pouvoir, sinon un pouvoir moral. Le seul pouvoir du comité est celui que lui donne la sagesse éventuelle de ses avis.

---

**ADRESSE**

J. Bernard : 82, rue d'Assas, 75006 Paris.

---

Des solutions simples peuvent être assez souvent proposées qui limiteraient l'étendue des problèmes posés.

Ainsi du rôle de l'argent. Il suffit souvent de l'écartier pour résoudre certains problèmes. La France a l'honneur d'avoir été le premier pays au monde à refuser la vente du sang, à fonder son système de transfusion sur la générosité, plus tard à refuser la vente d'organes avant transplantation. On sait les honteux trafics de sang, de rein que connaissent les pays moins rigoureux que le nôtre. Les mêmes règles devraient être appliquées au commerce d'utérus des mères soi-disant porteuses, en fait vendeuses ou loueuses.

Mais les liens entre santé, morale, économie sont parfois plus complexes. La thalassémie majeure grève si lourdement le budget de la Sardaigne et de Chypre que les autorités de ces deux îles ont recommandé la destruction in utero des enfants atteints. La greffe de moelle osseuse à la naissance pourrait guérir ces enfants. Elle coûte 500 000 francs.

Ainsi encore de l'oubli des solutions simples. Les jeunes femmes stériles qui font appel aux méthodes de procréation les plus artificielles auraient pu souvent éviter cette stérilité par des traitements médicaux simples. Et pourquoi les grands organismes internationaux, Croix Rouge Internationale, Organisation Mondiale de la Santé ne développent-elles pas des programmes d'adoption de ces milliers d'enfants malheureux du Tiers Monde.

Autre tentation. Celle que nous offrent les grands anthropologues C. Lévi-Strauss, Mme Héritier, notant que les Sociétés primitives ont déjà connu toutes les situations qui nous posent problème aujourd'hui, y compris celle des deux lesbiennes désirant un enfant. Ce rappel a valeur d'explication mais non d'excuse. Il n'est pas interdit à l'humanité de faire des progrès.

L'activité d'un comité d'éthique est nécessairement pragmatique. Cer-

tains principes doivent cependant être rappelés.

C'est d'abord le respect de la personne. Les découvertes de Dausset, l'extrême complexité du système HLA nous montrent que chaque homme est un être unique, irremplaçable.

C'est ensuite le respect de la science. Il ne faut jamais accepter le retour, si souvent proposé, à l'Age d'or ou à la Belle Époque qui était le temps du malheur des mères, de la mort des enfants par méningite tuberculeuse ou par diphtérie maligne.

C'est enfin la prise de conscience, par les hommes de science, de leur responsabilité. Trop souvent, trop longtemps, ils ont joué les Ponce Pilate.

De nombreux exemples, tel celui de la prévention du paludisme par la primaquine, des accidents observés, puis de la découverte du déficit en glucose-6-phosphate déshydrogénase (G6PD) montrent que la science porte en elle-même souvent le moyen de limiter les dangers qu'elle a pu créer.

Une grande modestie est ici nécessaire. Il est une histoire et une géographie de la bio-éthique. Un médecin des hôpitaux de Paris proposant, vers 1936, le cathétérisme cardiaque par introduction d'une sonde dans une veine du bras, se vit refuser la publication de ce travail comme immoral. On sait ce que ce cathétérisme est devenu. Personne ne peut prétendre résoudre définitivement les problèmes. On doit s'efforcer de trouver à un moment donné, dans des conditions géographiques données, les solutions les meilleures.

Solutions qui seront soumises ensuite aux citoyens des pays concernés. D'où l'importance, à peine entrevue jusqu'à présent, de l'information, de l'éducation de ces citoyens.

Éducation des adolescents. Information des adultes. Formation des médecins. Peut-être par la création de ces chaires de bio-éthique qui dans certains pays rendent déjà de grands services ■